

Valoriser et diversifier l'offre alimentaire de Montagne



LEADER

Maurienne



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

LEADER.MAURIENNE.FR

LEADER

Maurienne

LEADER, oui mais encore ?

Acronyme pour "Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale", le LEADER est une initiative européenne dédiée aux territoires ruraux. Elle est financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), dans le cadre du 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

LEADER 2014/2020

La région Auvergne Rhône-Alpes est responsable de la gestion de la presque totalité des fonds européens. C'est à ce titre qu'elle a lancé le 17 avril 2014 un appel à manifestation d'intérêt LEADER 2014/2020 pour sélectionner les territoires et affecter les 58 000 000 € de FEADER.

Notre candidature Maurienne a été sélectionnée pour rejoindre les 43 territoires LEADER en région Auvergne Rhône-Alpes.



UNE ENVELOPPE DE 1 500 000 € DE SUBVENTION POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE EN MAURIENNE JUSQU'EN 2020

Les fondamentaux LEADER

Depuis sa création, LEADER privilégie
7 grands principes



Quelle stratégie de développement pour notre territoire

La stratégie du programme a été définie par les acteurs du territoire, publics et privés, associés à cette démarche et qui, ensemble, ont identifié une priorité ciblée :

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE



VALORISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE DE MONTAGNE

DU *Pays de Maurienne*

En s'appuyant sur une agriculture organisée et sur des produits phares, cette stratégie met l'**alimentation au cœur d'une démarche de valorisation des ressources du territoire**. Le Beaufort, l'agneau de montagne - et l'Opinel - sont considérés comme des produits marqueurs identitaires à partir desquels il est possible de diversifier les productions locales (maraîchage, vignes, volailles) et d'élargir le panier de produits transformés (ex : confiture, charcuterie, miel...)

La stratégie LEADER du territoire s'articule autour de 2 enjeux :

Concrètement les types d'actions qui en découlent sont les suivants : la diversification de la production dans les exploitations agricoles existantes, l'accueil et l'installation de nouveaux agriculteurs, la création d'outils collectifs et individuels pour la transformation et la commercialisation des produits alimentaires, les actions de sensibilisation, l'animation culturelle autour de l'alimentation de territoire...

Créer les conditions
et les synergies
favorables
au développement
d'une
"alimentation
de territoire"



Conforter les liens
économiques et sociaux
pour créer de la valeur
ajoutée sur le territoire



LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE LEADER EN MAURIENNE : PLAN D'ACTION

LEADER
Maurienne
FICHE ACTION 1

Production agricole

Installation agricole

Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne

Abattage et transformation

Commercialisation des produits

Commercialiser les produits alimentaires de montagne en circuits courts

Sensibilisation de la population (Agriculture/ Environnement/Santé)

Valorisation du patrimoine culinaire

LEADER
Maurienne
FICHE ACTION 3

Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits

Organisation d'animations "AgriCulturelles"

LEADER
Maurienne
FICHE ACTION 2

Structuration d'une logistique adaptée

Promotion des produits du territoire

Coopération avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie

LEADER
Maurienne
FICHE ACTION 4



LE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME ET LES INSTANCES

Le **Comité de programmation**, présidé par Jean-Michel GALLIOZ, est chargé de piloter la mise en œuvre de la stratégie LEADER et décide du soutien apporté aux porteurs de projet candidats à une subvention européenne. Le Comité de programmation se réunit en moyenne 4 fois par an selon le nombre de projets présentés et les actions à suivre par les membres (évaluation, suivi et révision de la maquette financière...).

≈ 100 membres

Son rôle :

- Rôle de réflexion sur les orientations stratégiques, l'émergence de projets, le suivi du programme et la stratégie
- Force de proposition pour le Comité de programmation
- Suivi des projets réalisés et de l'évaluation du programme (partage et consolidation du bilan annuel, appropriation de la stratégie LEADER et de ses résultats "concrètement")
- Crée du lien entre les dynamiques territoriales et les acteurs publics/privés
- Rôle d'ambassadeur du programme

36 membres
(24 issus du privé
+ 12 issus du public)

Son rôle :

- Est garant de la stratégie LEADER et de la bonne utilisation des fonds européens
- Vote l'attribution des financements LEADER
- Vote les modifications de la maquette financière et les évolutions de la stratégie (dont avenants à la convention)
- Veille au déploiement de la stratégie sur l'ensemble du périmètre LEADER
- Est garant de la place et du respect de la gouvernance dans les décisions
- Valide les bilans annuels

1 président et 1 équipe technique
(gestion / animation)

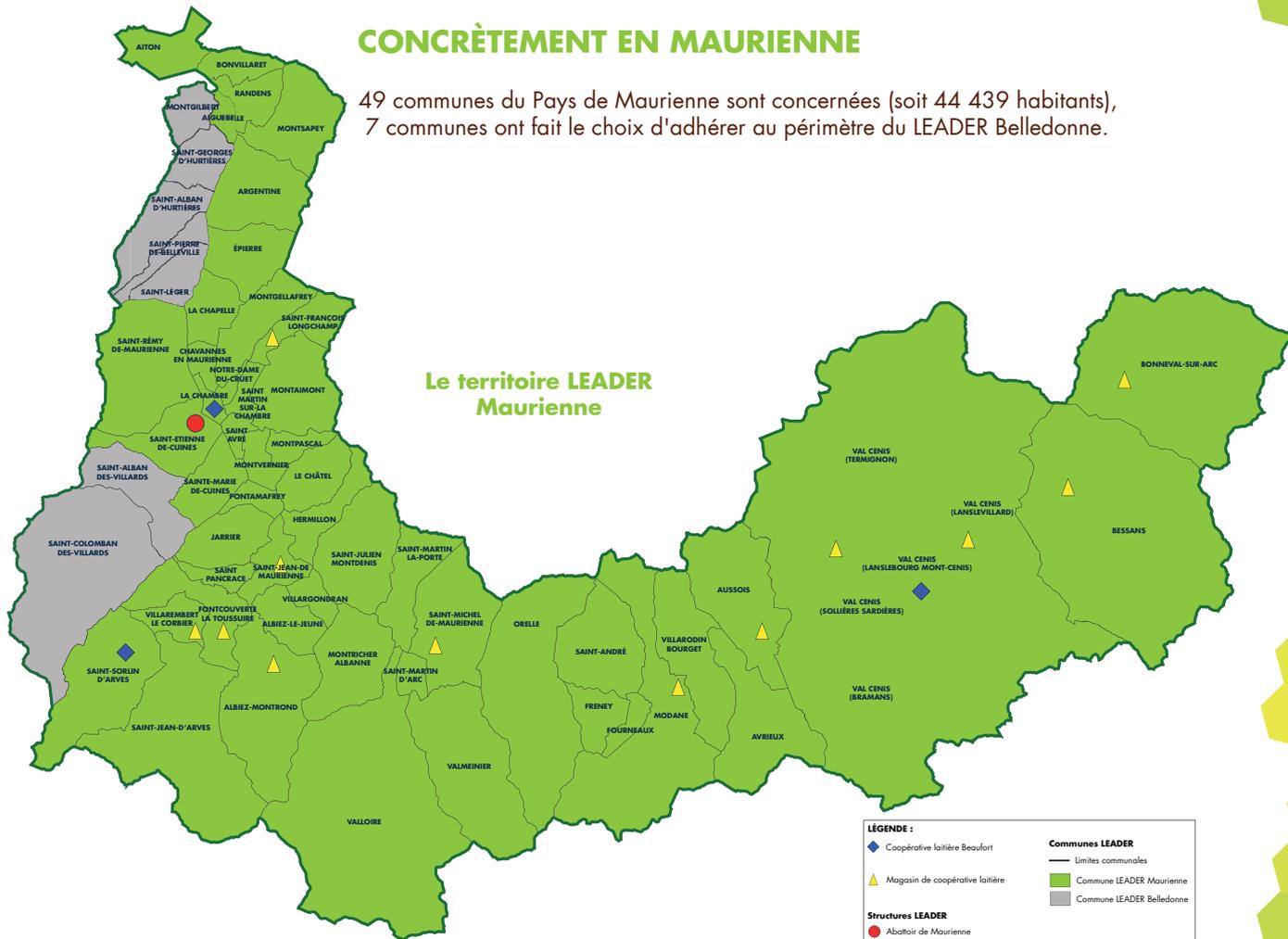
Son rôle :

- Accueille et accompagne les porteurs de projets
- Prépare les Comités de programmation
- Organise la mobilisation du GAL
- Est garant des relations avec l'autorité de gestion et les exécutifs
- Est garant des relations avec les partenaires du territoire
- Représente le GAL sur le territoire et à l'extérieur



CONCRÈTEMENT EN MAURIENNE

49 communes du Pays de Maurienne sont concernées (soit 44 439 habitants),
7 communes ont fait le choix d'adhérer au périmètre du LEADER Belledonne.



L'ÉQUIPE LEADER À VOTRE DISPOSITION

Vous avez un projet ? Vous désirez en savoir plus ?

Contactez l'équipe technique **LEADER** pour en parler
et demandez le "Guide du porteur de projet".

LEADER
Maurienne

Myriam NGUYEN
Animatrice LEADER
Tél. (0)4 79 64 12 48
Fax. (0)4 79 64 46 66
leader@maurienne.fr

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
C.A.R - Bât.B - Avenue d'Italie
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

LEADER
Maurienne

Christel ROMERO
Gestionnaire du Programme LEADER
Tél. (0)4 79 64 12 48
Fax. (0)4 79 64 46 66

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
C.A.R - Bât.B - Avenue d'Italie
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

LEADER
Maurienne

Jean-Michel GALLIOZ
Président du GAL Maurienne
Vice-Président
du Syndicat du Pays de Maurienne
en charge de l'agriculture et de la forêt
Tél. (0)4 79 56 53 42
(Mairie de Saint-Michel-de-Maurienne)